

Mardi 23 mars

En grève et en manifestation pour l'emploi et les retraites

■ Dans un contexte social dégradé, l'appel de 5 organisations syndicales pour le mouvement du 23 mars doit faire converger les luttes ■ Nous en avons tous et toutes assez de voir des emplois supprimés alors que d'autres s'engraissent ! ■ Le projet de réforme des retraites, est inacceptable ■ La fédération SUD PTT appelle à réagir par la grève et les manifestations.

Pour nos retraites... une autre répartition des richesses !

Le lavage de cerveau visant à laisser croire qu'il est irrémédiable de remettre en cause la retraite à 60 ans et que ce serait la seule solution pour sauver notre système par répartition est ridicule. L'échec de la précédente réforme montre que les bonnes questions ne sont jamais posées.

Ainsi, le projet gouvernemental ne garantit pas l'obtention d'un niveau de retraite, le montant de celui-ci n'étant connu qu'au moment de la retraite effective et pas avant. Persister dans cette voie, c'est mettre fin à la répartition avec le risque de voir confier les cotisations salarié-es à des fonds de pensions avides de capitaux. Car le capitalisme financier continue à bien se porter: la part des profits dans le PIB est passée de 3,2 % en 1982 à 8,5 % en 2007 au détriment des salaires. La baisse continue de la part des cotisations patronales est également en cause. La vraie solution consiste donc à les augmenter et à taxer les revenus des actionnaires pour assurer le montant de nos retraites... une autre répartition des richesses est possible!

Pour une réduction du chômage, pour des emplois décents

Nos retraites dépendent aussi du niveau d'emploi. Au-delà des 10% de chômeurs, le taux de chômage des jeunes atteint près de 20% (30% pour les non diplômés). La Poste, France Télécom et les centres d'appels n'ont cessé de supprimer des emplois ces dernières années.

Alors que la réduction du temps de travail est dévoyée et que 5,5% de la population active subit le sous-emploi (temps partiel subi), le gouvernement a développé le recours aux heures supplémentaires, le travail du dimanche... mesures qui flexibilisent le travail et ne permettent en aucun cas de réduire le chômage ni de gagner correctement sa vie. Depuis, l'accroissement de l'espérance de vie s'est accompagnée d'une baisse continue de la durée du travail et d'une hausse de la productivité, cela sans consé-

quence ni pour l'emploi ni pour les retraites pendant des décennies, la réponse n'est donc pas de travailler plus et plus longtemps !

Une politique volontariste de réduction du chômage, en particulier celui de jeunes est essentielle

pour rééquilibrer le système par répartition dans l'avenir. Chacun et chacune doit pouvoir prétendre à un travail décent, respectueux de la vie privée et payé correctement.

C'est à ces conditions que nous préserverons le système de retraite par répartition qui maintient le niveau de vie des aîné-es.



Ne pas laisser faire

Alors que *Total* à Dunkerque, *Philips* à Dreux, *Ed* et *Ikéa* en région parisienne, ... montrent que les salarié-e-s résistent contre les patrons qui les exploitent et développent de nouveaux moyens de lutte en prenant le contrôle de leur usine.

Alors que des luttes ont démarré à l'Education Nationale, dans les secteurs hospitaliers, à la distribution à La Poste, alors que d'autres se préparent aux Douanes, à la SNCF,

- Alors que des milliers de travailleur-s-es sans papiers poursuivent le mouvement de grève entamé depuis octobre 2009, pour leur régularisation et leur dignité,

Les grèves et manifestations du 23 mars sont l'occasion de se retrouver tous et toutes ensemble pour s'opposer aux attaques que nous subissons depuis trop longtemps et pour gagner sur nos revendications !

23 mars, les femmes aussi ont de bonnes raisons de se mobiliser

Mobilisées le 8 mars pour faire entendre leurs revendications, elles ont de bonnes raisons de se mobiliser également le 23. Les projets gouvernementaux vont aggraver les inégalités qu'elles subissent : des retraites incomplètes, un faible taux d'emploi, une multiplication des embauches à temps incomplet et des horaires flexibles.

Une réforme des retraites qui aggravera leurs conditions de vie

Les fortes inégalités de retraite entre les hommes et les femmes n'ont pas été abordées dans le rapport du COR (Conseil d'Orientation et des Retraites). Pire, on entend même que leur longévité plus importante devrait se traduire par un départ en retraite plus tardif! La moyenne de leur retraite représentait 62% de celle des hommes en 2004, et la moitié d'entre elles percevaient moins de 900 euros par mois (droits propres et dérivés, minimum vieillesse).

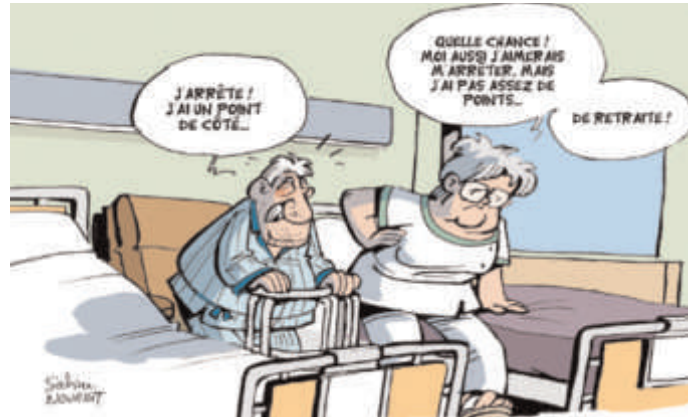
En 2006, 10,3% des retraitées déclaraient avoir travaillé moins de 30 ans. Le plus faible degré de participation au marché du travail, les problèmes d'articulation entre vie familiale et professionnelle se répercutent sur le nombre d'années que les femmes retraitées peuvent faire valider pour leur pension de retraite, ainsi que sur leur montant. Les réformes précédentes, loin de corriger ces inégalités, les ont aggravées : elles sont particulièrement concernées par la décôte, et subissent la réduction des dispositifs familiaux, avec dernièrement, la remise en cause de la durée de majoration pour les enfants qui passent de deux à un an dans le privé.

Si le maintien d'une pension de réversion généreuse réduit le risque de pauvreté des veuves, ce dispositif ne bénéficiant ni aux femmes pacsées ni aux concubines est de moins en moins compatible avec les situations actuelles : de plus en plus de femmes seules se retrouvent dans la pauvreté.

Et si l'emploi des femmes était la clef ?

Le gouvernement laisse complètement de côté la piste de l'emploi des femmes comme des jeunes d'ailleurs, en se focalisant sur l'augmentation de la durée d'emploi des seniors : ne vaut-il pas mieux favoriser l'accès à l'emploi des femmes pour augmenter le pot commun de la répartition ?

Ce rapport table lui-même sur une stagnation du taux d'emploi des femmes d'ici 2040 ce qui en dit long sur la



volonté sociale de réduire les inégalités entre hommes et femmes ! Le développement sur les dernières années d'emplois à temps très partiel (31% des salariées concernées), et de mauvaises conditions d'emploi (salaires, statuts, niveau d'emploi, temps partiel subi, etc...), font que les femmes demeurent très largement défavorisées sur le marché du travail.

L'emploi des femmes, outre qu'il est la condition de leur autonomie, est un domaine où les politiques publiques pourraient pourtant jouer à fond en supprimant les obstacles qu'elles rencontrent, c'est-à-dire en luttant contre le temps partiel non choisi, en développant des structures d'accueil de la petite enfance, d'aide aux personnes dépendantes....activités elles mêmes créatrices d'emploi.

Dans les activités postales et de télécommunications aussi !

On pourrait croire que dans les grandes entreprises autrefois publiques, les femmes salariées ont subi moins d'inégalités: il n'en est rien. Là aussi les carrières incomplètes, la précarité de l'emploi (notamment dans le groupe La Poste), la difficulté d'accéder aux postes à responsabilité, les parties variables des salaires en augmentation.... reproduisent les mêmes effets. Malgré des accords égalités professionnelles, voire des labels égalités obtenus (Groupe La Poste, Orange France), les choses n'avancent pas.

■ **Pas de licenciement dans les entreprises qui font des profits**

■ **Maintien de la retraite à 60 ans**

■ **37,5 années de cotisation pour une retraite à taux plein**

■ **Pas de retraite inférieure au SMIC**